



Ministre des Ressources naturelles

LIVRE DE POCHE

Table des matières

Principales ressources	4
SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES	8
Compétitivité et transformation du secteur des ressources	9
Énergie propre	11
Transition équitable	13
Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (TMX)	14
Relation Canada – États-Unis	15
Projet de la canalisation 3	16
Projet de la canalisation 5	17
Fonds de réduction des émissions (FRE)	19
Compétitivité du secteur du pétrole et du gaz	20
Feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie vers la carboneutralité d'ici 2050	21
Aliénation des provinces de l'Ouest	22
Gaz naturel liquéfié	23
Projets de gazoducs de LNG Canada et Coastal GasLink	24
Hydrocarbures extracôtiers	25
Réconciliation avec les peuples autochtones	26
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)	27
L'initiative « Deux milliards d'arbres »	29
Différend canado-américain sur le bois d'œuvre	30

Fermetures et réductions de production dans le secteur des ressources	31
Minéraux critiques	32
Plan canadien pour les minéraux et les métaux.....	33
Énergie nucléaire.....	35
Déchets radioactifs.....	36
Projets du Bas-Churchill	37
Boucle de l'Atlantique	38
Efficacité énergétique	39
Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	40
Rapports récents sur les perspectives de l'Institut de l'énergie Trottier et de l'Agence internationale de l'énergie	41
Hydrogène.....	42
Capture, utilisation et stockage du carbone (CUSC)	43
Véhicules zéro émission	44
OPÉRATIONS/LIEUX DE TRAVAIL DE RNCAN	45
ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE (SOCIÉTÉ D'ÉTAT)	43
COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (ORGANISME DE RÉGLEMENTATION)	45
OFFICE CANADA–TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS (ORGANISME DE RÉGLEMENTATION)	46
OFFICE CANADA – NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS (ORGANISME DE RÉGLEMENTATION).....	47
ADMINISTRATION DU PIPELINE DU NORD	48

SECTEUR DE L'ÉNERGIE	49
SECTEUR DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX	50
SECTEUR DES FORÊTS.....	51
SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES	52
COLOMBIE-BRITANNIQUE	53
ALBERTA	53
SASKATCHEWAN	54
MANITOBA	54
ONTARIO	54
QUÉBEC	55
NOUVEAU-BRUNSWICK.....	55
NOUVELLE-ÉCOSSE	56
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	56
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	56
YUKON.....	57
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	57
NUNAVUT.....	57

Principales ressources

Jean-François Tremblay

Sous-ministre

Téléphone : (343) 292-6799

Cellulaire : [information caviardée]

Adresse électronique : Jean-Francois.Tremblay@nrcan-rncan.gc.ca



Lynda Palombo

Adjointe ministérielle principale

Téléphone : (343) 292-8813

Cellulaire : [information caviardée]

Adresse électronique :

Lynda.Palombo@nrcan-rncan.gc.ca



Standard téléphonique du bureau du Premier ministre

Téléphone : (613) 992-4211

CONCIERGERIE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA

Michel Mailloux

Concierge ministériel

Cellulaire : [information caviardée]

Adresse électronique : Michel.Mailloux@nrcan-
nrcan.gc.ca

Isabelle Doucet

Gestionnaire principale, Soutien ministériel

Cellulaire : (343) 543-8097

Adresse électronique : Isabelle.Doucet@nrcan-
nrcan.gc.ca

Stéphane Ranger (ÀC)

Chauffeur du ministre (intérimaire)

Cellulaire : [information caviardée]

Adresse électronique : Stephane.Ranger@nrcan-
nrcan.gc.ca

Parmi vos responsabilités, il y a les suivantes :

- fournir un leadership national et international en ce qui a trait aux questions relatives aux ressources naturelles;
- superviser la capacité scientifique spécialisée dans les domaines de l'énergie, des mines, de la foresterie et des sciences de la Terre;
- gérer les connaissances et l'expertise servant à superviser et à assurer la sécurité et la sûreté de la population canadienne (p. ex. inondations, tremblements de terre, feux de friches et règlement sur les explosifs);
- mettre en œuvre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir la transition vers une économie carboneutre, y compris faire avancer l'efficacité énergétique, les combustibles propres, la technologie et l'électrification;
- assurer la supervision des structures réglementaires dans les domaines tels que l'énergie nucléaire, l'infrastructure énergétique interprovinciale et internationale (p. ex. les pipelines, les lignes de transport d'énergie), les ressources extracôtières et l'efficacité énergétique;

- formuler des recommandations au Cabinet et au gouverneur en conseil;
- promouvoir et améliorer l'accès aux marchés et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada.

SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES

- Emploie près de **2 millions de Canadiens**, ce qui représente près de **11 % de tous les emplois** en 2020.
- Le **plus grand employeur privé** de travailleurs autochtones au Canada.
- Représente **environ 15,5 % du PIB du Canada** (320 G\$ en 2020).
- Fournit **47 % des exportations de marchandises du Canada** (224 G\$ en 2020).
- Génère **21,4 milliards de dollars annuellement en revenus au gouvernement** par le biais de taxes, de frais et de redevances (21,4 G\$ est la moyenne entre 2014 et 2018).
- Constitue la source de **30 % du total des investissements en capitaux non résidentiels** au Canada (73 G\$ en 2020).
- Totalise **443 grands projets de ressources d'une valeur de près de 540 milliards de dollars** qui sont actuellement en construction ou prévus au cours des dix prochaines années au Canada.

Compétitivité et transformation du secteur des ressources

- L'avantage du Canada en matière de ressources naturelles dépasse de loin l'abondance de nos ressources énergétiques, minérales et forestières. Il comprend également notre expérience et expertise profondes de la mise en valeur durable et inclusive de nos richesses naturelles.

Par exemple, notre stabilité politique et notre diversité nationale sont reconnues à travers le monde et nous avons mis en place des règlements robustes et transparents pour protéger l'environnement et favoriser les partenariats autochtones.

- Ces avantages font du Canada un partenaire commercial de choix en ce siècle de croissance propre.
- Les secteurs des ressources du Canada se transforment pour devenir des chefs de file mondiaux au sein d'une économie à faibles émissions de carbone et ils sont prêts à répondre à la demande croissante pour des biens, des services et des technologies propres.

Réponses rapides aux questions pressantes

- Cette transformation continue offre une occasion unique pour le Canada de promouvoir son image de marque en tant que fournisseur fiable, sécuritaire et concurrentiel de ressources naturelles, de biens et services et de technologies propres.
- Le Canada est déterminé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 p. cent sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, et à atteindre des émissions nettes zéro d'ici 2050.
- L'atteinte des objectifs climatiques du Canada se traduira par la transformation de notre secteur énergétique et la décarbonisation de nos industries, bâtiments et moyens de transport grâce à des mesures d'efficacité énergétique, d'électrification et des carburants propres.
- Nous veillerons à ce que les secteurs de ressources du Canada continuent d'être source de prospérité pour les Canadiens et que l'économie sobre en carbone procure des occasions pour nos citoyens, nos collectivités et l'économie dans son ensemble.

Énergie propre

- La transformation de nos méthodes de production et de consommation d'énergie sera essentielle au respect de nos objectifs d'émissions nettes zéro de 2030 et de 2050.
- Le gouvernement fait des investissements importants pour appuyer la création de nouvelles formes d'énergie
Par exemple :
 - Nous investissons dans les énergies renouvelables et des projets de modernisation des réseaux comme l'énergie solaire et le stockage de l'énergie.
 - Nous agrandissons l'infrastructure pour véhicules électriques et nous améliorons l'efficacité énergétique de nos maisons, bâtiments et installations industrielles.
 - Nous investissons 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour construire des installations de production de combustibles propres et agrandir celles existantes partout au pays.
- Nous investissons en R-D et D pour accélérer l'innovation et la création de nouvelles technologies énergétiques propres.

Réponses rapides aux questions pressantes

- Bâtir une économie carboneutre signifie travailler avec les provinces et les territoires, les partenaires autochtones et le secteur privé pour continuer à investir dans tous ces domaines et bien d'autres.

Transition équitable

- Le Canada a entamé des consultations en juillet 2021 afin d'éclairer la mise en place de lois facilitant une transition équitable qui aidera les travailleurs et les collectivités à progresser vers un avenir carboneutre.
- Nous veillons à faire en sorte que les travailleurs et les collectivités profitent des nouvelles occasions d'emploi que présente la transition vers une économie plus verte.
- S'appuyant sur la fondation solide du Canada en matière de soutien aux travailleurs touchés par les perturbations du marché de l'emploi, des investissements importants seront faits en matière de formation et de développement des compétences afin d'outiller notre main-d'œuvre et nos collectivités pour une transition réussie.
- Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec les partenaires fédéraux, les peuples autochtones, les provinces et les territoires ainsi qu'avec les principaux intervenants, notamment les travailleurs et les syndicats, afin d'assurer une transition juste et équitable.

Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (TMX)

- Le projet TMX consiste à doubler le pipeline actuel de 1 147 km entre Edmonton, en Alberta et Burnaby, en Colombie-Britannique. Le projet fera en sorte de tripler la capacité actuelle du pipeline pour la porter à 890 000 barils de produits pétroliers canadiens par jour.
- Le projet TMX est au-delà du tiers achevé et a créé plus de 9 000 emplois en Colombie-Britannique et en Alberta depuis le début de sa construction. La date prévue pour la mise en service du projet est le 31 décembre 2022.
- Le droit à une contestation légale, pacifique et sécuritaire est au cœur des droits et libertés de notre pays et le gouvernement du Canada respecte ce droit. Nous nous attendons à ce que les gens expriment leurs points de vue de manière pacifique et en tout respect de la loi.
- La GRC travaille pour créer un environnement sécuritaire permettant aux intervenants et autres observateurs de manifester en faveur du projet ou contre ce dernier.
- La GRC continuera de surveiller la situation et interviendra si des activités criminelles menacent la sécurité des personnes ou de la propriété.

Relation Canada – États-Unis

- Le Canada et les États-Unis possèdent un réseau énergétique hautement intégré qui assure la sûreté énergétique et la concurrence économique des deux côtés de la frontière.
- Le Canada continuera de défendre ses intérêts au sein de cette relation tout en progressant vers l'atteinte de ses objectifs climatiques.
- Nous sommes déçus de la décision du président Biden du 20 janvier 2021 qui annule le permis de construction du projet Keystone XL.

Projet de la canalisation 3

- Le projet de remplacement de la canalisation 3 est presque terminé aux États-Unis, et nous avons hâte que ce pipeline plus sécuritaire entre en service. Il constituera une part importante d'un système énergétique nord-américain hautement intégré et tant le Canada que les États-Unis en profiteront.
- Le Canada a approuvé le projet de remplacement de la canalisation 3 en 2016, et le pipeline reconstruit est en exploitation du côté canadien de la frontière depuis 2019.
- Lorsque la canalisation 3 sera mise en service aux États-Unis, elle renforcera une importante chaîne d'approvisionnement continentale en rétablissant la capacité initiale du pipeline de 760 000 barils par jour et en appuyant les emplois et la reprise économique dans nos deux pays.
- Le gouvernement du Canada est au courant du différend en cours aux États-Unis et il surveille étroitement les développements.

Projet de la canalisation 5

- Le pipeline de la canalisation 5 achemine le pétrole et le gaz naturel de l'Ouest canadien vers les raffineries du centre du Canada. Il soutient les économies de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec, et livre des matières premières aux raffineries de l'Ohio et du Michigan ainsi que de l'Est canadien. Il fournit également une source essentielle de chauffage et alimente l'économie dans toute la région des Grands Lacs.
- Cet élément d'infrastructure essentiel est exploité de façon sécuritaire depuis plus de 65 ans, et le projet d'Enbridge de l'enfouir dans un tunnel en béton sous le détroit de Mackinac améliorerait encore davantage la sécurité de ce pipeline.
- Néanmoins, l'État du Michigan souhaite le fermer. La médiation récente entre Enbridge et l'État du Michigan est au point mort.
- Le 4 octobre 2021, le Canada a invoqué l'article IX du traité de 1977 concernant les pipelines de transit pour demander la tenue de négociations officielles avec les États-Unis au sujet de la canalisation 5.
- Le Canada a soulevé l'importance de la canalisation 5 dans le cadre de représentations auprès des plus hautes instances de l'Administration américaine et de collaborations avec l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario

Réponses rapides aux questions pressantes

et le Québec, de même que les secteurs de l'industrie et du travail.

Fonds de réduction des émissions (FRE)

- Le gouvernement du Canada a créé le Fonds de réduction des émissions (FRE) de 750 millions de dollars pendant la pandémie mondiale sans précédent pour aider les travailleurs du secteur des hydrocarbures en aidant les entreprises infracôtières et extracôtières à réduire leurs émissions de méthane et de gaz à effet de serre.
- Le FRE contribue aussi à faire avancer la recherche environnementale et à décarboniser le secteur pétrolier et gazier afin qu'il soit encore plus concurrentiel à l'échelle mondiale dans l'économie post-pandémie.

Compétitivité du secteur du pétrole et du gaz

- Selon le rapport World Energy Outlook (Aperçu énergétique mondial) de l'Agence internationale de l'énergie, alors que les marchés mondiaux deviennent de plus en plus restreints sur le plan du carbone, le pétrole et le gaz représenteront tout de même une part importante de ce bouquet énergétique pour un avenir prévisible. Le secteur du pétrole canadien aura un rôle important à jouer pour approvisionner les marchés mondiaux en pétrole brut produit de manière responsable.
- Le gouvernement du Canada continue d'aider l'industrie pétrolière et gazière à réduire ses émissions, notamment par le biais de l'investissement de 1,7 milliard de dollars pour la restauration des puits orphelins et abandonnés dans l'Ouest canadien. Pour fournir un soutien à plus long terme, le gouvernement a aussi lancé le Fonds de réduction des émissions, un fonds de 750 millions de dollars visant à appuyer les efforts du secteur tout en réduisant les émissions et les impacts environnementaux.

Feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie vers la carboneutralité d'ici 2050

- La feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vers la carboneutralité d'ici 2050 énonce clairement que tous les pays devront en faire plus pour lutter contre les changements climatiques, et en suivant un échéancier plus rapide.
- L'AIE a déterminé trois piliers qui seront au cœur de la transformation vers la carboneutralité :
 - technologie et innovation pour réduire les émissions de GES;
 - changement de comportement sur la consommation d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables;
 - accroissement de l'efficacité énergétique.
- Le Canada est d'accord et il est déterminé à favoriser l'innovation et à faire avancer l'énergie propre pour contribuer à atteindre nos cibles en matière de changements climatiques.

Aliénation des provinces de l'Ouest

- Les Canadiens qui vivent en Alberta et en Saskatchewan sont une part essentielle de notre magnifique pays et notre gouvernement est déterminé à se pencher sur leurs préoccupations et à travailler sans relâche pour rassembler notre nation.
- Pour ce faire, nous :
 - nous sommes engagés à mener le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, qui a créé 9 000 emplois en C.-B. et en Alberta, et fournira un accès aux marchés d'outremer;
 - avons approuvé les projets d'agrandissement du système de NGLT;
 - avons appuyé le projet de remplacement de la canalisation 3;
 - avons investi dans l'exploitation des camions électriques à pile à combustible à grande distance entre Calgary et Edmonton;
 - nous sommes engagés à assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone qui commence avec les travailleurs qui ont contribué à bâtir ce pays.

Gaz naturel liquéfié

- Le gaz naturel liquéfié (GNL) est une industrie émergente qui présente le potentiel de réduire les émissions de GES mondiales et de permettre au Canada de contribuer à bâtir un avenir plus propre.
- Le gouvernement du Canada travaillera avec l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones pour garantir la compétitivité de l'industrie à long terme, appuyer sa performance environnementale et profiter des avantages économiques importants qu'elle peut apporter aux familles et aux collectivités.

Projets de gazoducs de LNG Canada et Coastal GasLink

- Les installations de LNG Canada et le projet de gazoduc de Coastal GasLink qui est régi par le gouvernement provincial fourniront du gaz naturel canadien produit de manière responsable aux nouveaux marchés mondiaux, appuieront la sécurité énergétique mondiale et contribueront à faire avancer les efforts internationaux de réduction du carbone. La phase 1 du projet de 40 milliards de dollars de LNG Canada créera jusqu'à 10 000 emplois au Canada.
- Le projet générera également des milliards de dollars en recettes publiques, sans compter des centaines de millions de dollars découlant de la signature de contrats de construction avec des entreprises autochtones.

Hydrocarbures extracôtiers

- Le secteur des hydrocarbures extracôtiers est un pilier principal de l'économie du Canada Atlantique. Le secteur génère des emplois, appuie les entreprises locales, stimule les activités de recherche-développement et encourage l'éducation et la formation.
- Le secteur pétrolier et les régions extracôtières du Canada ont été durement touchés par la pandémie et par d'autres défis. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires afin de soutenir les emplois et d'assurer un avenir sobre en carbone à long terme pour nos régions extracôtières.
- Les normes réglementaires pour les installations, l'équipement et la formation dans les zones extracôtières figurent parmi les plus rigoureuses au monde. Nous faisons confiance aux offices des hydrocarbures extracôtiers et à leur capacité d'assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes et la protection de l'environnement.

Réconciliation avec les peuples autochtones

- Aucune autre relation n'est plus importante pour le Canada que la relation avec les peuples autochtones. Notre gouvernement travaille de concert avec les peuples autochtones à bâtir des relations de nation à nation, de gouvernement à gouvernement et entre les Inuits et la Couronne qui reposent sur le respect, les partenariats et la reconnaissance des droits.
- À Ressources naturelles Canada, nous tissons des relations sincères avec les nations, collectivités et groupes autochtones, tout en faisant progresser la réconciliation économique, en assurant une reprise économique inclusive, en soutenant la capacité communautaire et en mettant en place des partenariats innovants, afin de promouvoir une croissance durable des secteurs des ressources naturelles du Canada.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

- La DNUDPA est à la base un instrument qui affirme les droits humains des peuples autochtones.
- La DNUDPA peut être utilisée comme perspective pour tisser des liens et mettre de l'avant une participation réelle et sincère au développement des ressources.
- La Loi sur les déclarations des Nations Unies fournit un cadre pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies par le gouvernement fédéral.
- Au cours des prochains mois et jusqu'en juin 2023, RNCan sera responsable de collaborer avec l'industrie pour assurer un suivi des progrès accomplis sur le plan d'action et d'offrir des possibilités d'émettre des commentaires, lorsque cela est possible.

Définitions du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause

- Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause signifie de travailler ensemble en partenariat et en tout respect. Il consiste à assurer la participation efficace et sincère des peuples autochtones aux décisions qui ont une incidence sur eux, leurs communautés et leurs territoires.
- RNCan continuera de jouer un rôle de premier plan pour appuyer Justice Canada et les Relations Couronne-Autochtones Canada dans le cadre de la mise en œuvre de la législation et de l'élaboration du plan d'action avec les peuples autochtones.

L'initiative « Deux milliards d'arbres »

- Il n'existe aucune voie vers la carboneutralité qui ne fait pas intervenir les forêts du Canada. Les solutions climatiques fondées sur la nature, y compris la plantation d'arbres, créent de bons emplois verts et plus d'espaces naturels dont les Canadiens peuvent profiter.
- Nous utilisons la force de la nature pour réduire les émissions, assainir l'air que nous respirons, rendre nos collectivités plus résilientes aux perturbations naturelles et créer jusqu'à 4 300 emplois verts dans le processus.

Différend canado-américain sur le bois d'œuvre

- Le gouvernement fédéral croit que les droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux canadien sont injustes et non fondés.
- Nous continuerons de défendre vigoureusement ce secteur vital du Canada face aux mesures commerciales américaines et de faire pression pour une entente négociée.

Fermetures et réductions de production dans le secteur des ressources

- Le gouvernement est toujours préoccupé lorsque des employés sont mis à pied ou perdent leurs emplois, et notre priorité principale est de les aider à retourner au travail.
- C'est pourquoi nous consentons des investissements de taille pour stimuler la compétitivité et créer de nouveaux emplois à travers l'ensemble des secteurs de ressources du Canada.
- Des services et des programmes sont aussi accessibles pour aider les travailleurs touchés. Cela comprend notamment des mesures immédiates de soutien du revenu et des options de partage du travail ainsi que de la formation à long terme, comme des services de consultation en emploi, une évaluation des compétences, une aide à la recherche d'emploi et de la formation pour améliorer les compétences.

Minéraux critiques

- La demande en minéraux essentiels dans le monde affiche une hausse importante. Ces minéraux essentiels servent à faire avancer les technologies propres, la défense nationale, l'aérospatiale, la fabrication, les technologies numériques et la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone.
- Le Canada est un fournisseur sécuritaire et durable de minéraux critiques, y compris de métaux recherchés tels que le nickel, le cobalt et le graphite. Nous disposons aussi d'importantes ressources et de plusieurs projets qui en sont à des stades avancés pour le lithium et les éléments des terres rares.

Canada-États-Unis :

- Les minéraux critiques sont essentiels aux économies et à la sécurité nationale du Canada et des États-Unis.
- En 2020, le Canada et les États-Unis ont mis la dernière main au plan d'action sur la collaboration en matière de minéraux critiques, dans la foulée de notre intérêt mutuel à sécuriser les chaînes d'approvisionnement.

Plan canadien pour les minéraux et les métaux

- Le Plan fédéral-provincial/territorial des minéraux et des métaux du Canada (PCMM) est un cadre pancanadien ambitieux visant à stimuler la compétitivité dans une économie numérique à faible empreinte carbone.
- Le PCMM a été lancé en 2019 par les ministres canadiens responsables des mines. Il comporte six orientations stratégiques faisant intervenir les gouvernements, l'industrie, les peuples autochtones et les organisations non gouvernementales dans l'ensemble du Canada :
 - le développement économique et la compétitivité;
 - la participation des peuples autochtones;
 - l'environnement;
 - les sciences, les technologies et l'innovation;
 - les collectivités;
 - le leadership mondial.
- Une Stratégie géoscientifique pancanadienne, des conférences sur l'approvisionnement autochtone, une nouvelle Initiative nationale sur les mines orphelines et abandonnées, des défis en innovation, l'amélioration de

Réponses rapides aux questions pressantes

la littératie sur les minéraux et l'élaboration d'une image de marque du Canada pour le secteur minier.

- Le gouvernement s'est aussi engagé à collaborer pour développer des chaînes d'approvisionnement fabriquées au Canada pour les minéraux critiques et les batteries.

Énergie nucléaire

- Le Canada priorise la santé, la sécurité et la protection de l'environnement dans tous les aspects de l'industrie nucléaire.
- L'énergie nucléaire représente 15 p. cent de l'approvisionnement en électricité du Canada, ce qui fait qu'elle constitue une part importante de notre bouquet énergétique à carbone zéro maintenant et pour l'avenir.
- L'énergie nucléaire peut produire de la chaleur sans émissions pour appuyer la décarbonisation de l'industrie lourde.
- Elle joue un rôle de premier plan pour contribuer à atteindre les cibles climatiques et peut générer de l'emploi pour l'avenir ainsi qu'une croissance économique par le biais d'innovations, comme les petits réacteurs modulaires.

Déchets radioactifs

- Protéger la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes et l'environnement est la priorité absolue du gouvernement, en ce qui a trait à l'énergie nucléaire. Ainsi, il tient à s'assurer de la gestion sécuritaire de tous les déchets radioactifs au Canada pour les générations à venir.
- Tous les déchets radioactifs du Canada sont actuellement gérés conformément aux normes internationales, dans des installations qui sont autorisées et surveillées par notre organisme de réglementation de classe mondiale, la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Projets du Bas-Churchill

- Les projets du Bas-Churchill contribueront grandement à répondre aux besoins énergétiques du Canada atlantique en fournissant une source d'énergie propre fiable et abondante à long terme pour servir les ménages et les entreprises partout dans la région.
- Le gouvernement du Canada a déjà fourni 9,2 milliards de dollars en garanties de prêt pour réduire le fardeau financier des projets du Bas-Churchill sur les contribuables.
- Nous sommes heureux de l'entente conclue entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, le gouvernement du Canada et la Nation innue sur la restructuration financière des projets du Bas-Churchill et de l'abandon de l'injonction sous-jacente.
- Le gouvernement du Canada demeure engagé à collaborer avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones afin de bâtir un avenir plus sain et plus propre et une économie qui profite à chacun.

Boucle de l'Atlantique

- Le Canada atlantique est sur un parcours vers un avenir fondé sur l'énergie propre. Les gouvernements et les services publics dans l'ensemble de la région prennent déjà des mesures ambitieuses pour décarboniser leurs systèmes d'électricité.
- La Boucle de l'Atlantique est un projet régional de transport d'électricité prometteur qui élargirait les interconnexions électriques entre les provinces de l'Atlantique et le Québec. Un réseau électrique d'énergie propre plus interconnecté peut servir d'assise pour une économie électrifiée concurrentielle à travers la région et une qualité de vie améliorée pour tous ses résidents.
- Le Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces de l'Atlantique pour développer l'infrastructure requise afin de fournir une énergie propre, fiable et abordable aux ménages et aux entreprises dans l'ensemble de la région.

Efficacité énergétique

- L'efficacité énergétique est l'une des façons les plus simples et économiques de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en aidant les Canadiens et les entreprises à économiser de l'argent et en favorisant la concurrence et la création d'emplois.
- L'augmentation de la demande énergétique nationale et mondiale revêt un potentiel inexploité pour améliorer l'efficacité énergétique dans nos bâtiments et nos secteurs industriels.
- L'atteinte de nos objectifs climatiques nécessitera aussi une réduction de la consommation énergétique dans tous les secteurs et se fera grâce à une meilleure efficacité énergétique.
- Ressources naturelles Canada continuera de travailler avec les provinces et les territoires afin de mettre de l'avant des solutions en matière d'efficacité énergétique.

Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

- La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (SCMV) a été lancée afin que les Canadiens puissent réduire leurs factures d'énergie et rendre leurs maisons plus confortables, tout en réduisant aussi les émissions.
- La SCMV offre jusqu'à 5 000 \$ aux propriétaires résidentiels pour des rénovations admissibles à leurs maisons et jusqu'à 600 \$ pour appuyer le coût des évaluations de maisons ÉnerGuide.
- Les propriétaires pourront connaître le rendement énergétique de leur maison et améliorer son efficacité énergétique et sa résilience en apportant des améliorations écoénergétiques qu'ils n'auraient peut-être pas envisagées autrement.

Rapports récents sur les perspectives de l'Institut de l'énergie Trottier et de l'Agence internationale de l'énergie

- Le gouvernement du Canada accueille favorablement les rapports récents sur les perspectives, dont *Perspectives énergétiques canadiennes 2021* et *World Energy Outlook 2021*.
- Ces rapports contribuent grandement au développement du corpus de connaissances sur les moyens d'atteindre la carboneutralité.
- Les experts s'entendent pour dire qu'il existe de multiples voies pour atteindre les objectifs climatiques du Canada. Les travaux de l'Institut de l'énergie Trottier et de l'Agence internationale de l'énergie, ainsi que les modélisations effectuées par d'autres organisations, offrent un large éventail de perspectives au moment où le Canada s'attaque à cet important défi.

Hydrogène

- Le Canada est un grand producteur d'hydrogène, qui génère 200 millions de dollars d'exportations de technologies à l'hydrogène (par exemple, les piles à combustible) et emploie plus de deux mille Canadiens dans cette industrie.
- Nous devons continuer de nous appuyer sur l'expertise canadienne à toutes les étapes de la chaîne de valeur pour mettre au point une nouvelle infrastructure d'approvisionnement et de distribution, ainsi que de nouvelles utilisations finales pour l'hydrogène qui soutiendront un écosystème énergétique à faibles émissions de carbone générant dès maintenant des retombées positives.
- Grâce à l'hydrogène à faible teneur en carbone et à zéro émission, nous pourrons, d'ici 2030, produire jusqu'à 45 millions de tonnes métriques d'émissions de gaz à effet de serre en moins annuellement.

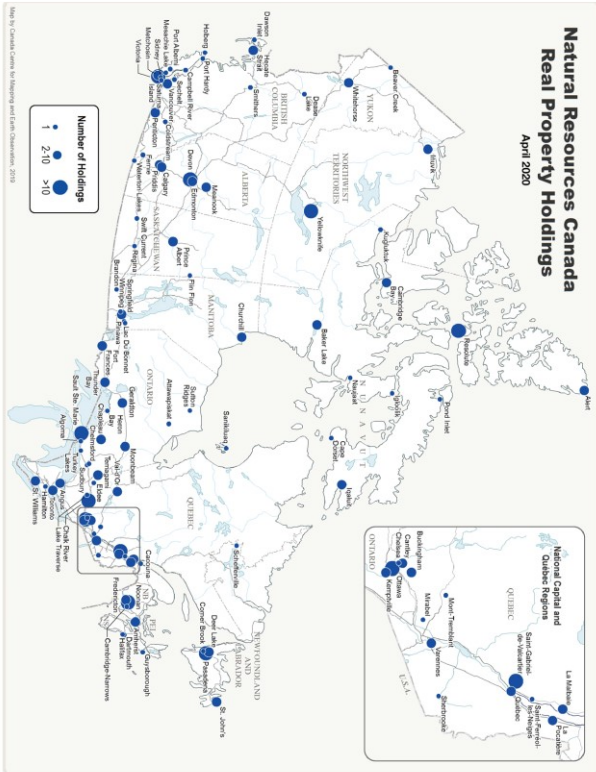
Captage, utilisation et stockage du carbone (CUSC)

- Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) constituent une part essentielle de la transition du Canada vers un avenir à zéro émissions nettes et ils sont requis pour aider les principaux secteurs à tirer leur épingle du jeu dans une économie mondiale à faibles émissions de carbone.
- RNCan recueille les points de vue et les perspectives des partenaires principaux et des intervenants pour élaborer une stratégie sur le CUSC pour le Canada qui est inclusive et qui traduit les possibilités qu'offre le CUSC à travers diverses régions et divers secteurs du Canada.

Véhicules zéro émission

- Pour bâtir un avenir plus sain et plus vert pour tous les Canadiens, le gouvernement du Canada est déterminé à appuyer des transports plus propres, plus abordables et durables afin de protéger l'environnement, créer des emplois et appuyer les collectivités.
- L'accélération de la transition vers des véhicules à émission zéro est la clé pour une économie verte. Elle contribuera à faire évoluer notre économie vers un avenir plus propre, dans le but d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- Le Canada a investi au-delà de 1 milliard de dollars pour rendre les VE plus abordables et l'infrastructure de recharge plus accessible en établissant un réseau de stations de recharge rapide d'un océan à l'autre et en installant des stations dans certaines zones ciblées.
- Ces investissements appuient la cible accélérée du Canada d'atteindre 100 pour cent des ventes de véhicules légers sans émissions d'ici 2035.

OPÉRATIONS/LIEUX DE TRAVIL DE RNCAN



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE (SOCIÉTÉ D'ÉTAT)

Mandat

- Société d'État responsable de favoriser la science et les technologies de l'énergie nucléaire et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada afférentes aux déchets radioactifs et aux mises hors service.
- Réalise son mandat par le biais d'une entente contractuelle avec Laboratoires Nucléaires Canadiens pour la gestion et l'exploitation de ses sites en vertu du modèle de laboratoire gouvernemental exploité par des entrepreneurs.

James Burpee

Président

Téléphone :

[information caviardée]

Adresse électronique :

[information caviardée]

Fred Dermarkar

Président et chef de la direction

Téléphone :

[information caviardée]

Adresse électronique :

[information caviardée]

RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU CANADA **(ORGANISME DE RÉGLEMENTATION)**

Mandat

- Société ministérielle appuyée par un conseil d'administration (responsable de la gouvernance de l'organisme), un chef de la direction (qui gère les activités quotidiennes) et une commission indépendante (tribunal quasi judiciaire).
- Réglemente les pipelines et les lignes de transport d'énergie interprovinciaux et internationaux ainsi que le développement de l'énergie et le commerce pour protéger la population et l'environnement, tout en appuyant des marchés efficaces.

Cassie Doyle

Présidente du conseil
d'administration

Téléphone : [information
caviardée]

Adresse électronique :
[information caviardée]

Gitane DeSilva

Première dirigeante

Téléphone :

(403) 299-2724

Adresse électronique :

Gitane.DeSilva@cer-
rec.gc.ca

**COMMISSION CANADIENNE DE
SÛRETÉ NUCLÉAIRE
(ORGANISME DE RÉGLEMENTATION)**

Mandat

- Organisme de réglementation et tribunal administratif quasi judiciaire qui réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens et l'environnement.
- Met en œuvre les engagements internationaux du Canada sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, et diffuse au public des renseignements scientifiques, techniques et réglementaires objectifs.

Rumina Velshi

Présidente-directrice générale

Téléphone : (613) 992-8828

Adresse électronique : Rumina.Velshi@cnsccsn.gc.ca

**OFFICE CANADA–TERRE-NEUVE-ET-
LABRADOR DES HYDROCARBURES
EXTRACÔTIERS
(ORGANISME DE RÉGLEMENTATION)**

Mandat

- Organisme indépendant conjoint entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Il facilite la prospection et l'exploitation des ressources en hydrocarbures au large de Terre-Neuve-et-Labrador d'une manière qui respecte la santé et la sécurité des travailleurs, protège l'environnement, gère efficacement le régime foncier, accroît la récupération et la valeur des hydrocarbures, et bénéficie au Canada et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Scott Tessier

Président-
directeur général
Téléphone :
[information caviardée]
Adresse électronique :
[information caviardée]

Roger Grimes

Président
Téléphone : [information
caviardée]
Adresse électronique :
[information caviardée]

**OFFICE CANADA – NOUVELLE-ÉCOSSE DES
HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS
(ORGANISME DE RÉGLEMENTATION)**

Mandat

- Organisme indépendant conjoint entre les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse.
- Responsable de la réglementation des activités de prospection et de production de pétrole dans la zone extracôtière Canada-Nouvelle-Écosse pour permettre le développement sécuritaire et responsable des ressources en hydrocarbures au large de la Nouvelle-Écosse.

Barbara Pike

Présidente suppléante
Téléphone : [information
caviardée]
Adresse électronique :
[information caviardée]

**Christine Bonnell-
Eisnor**

Directrice générale
par intérim
Téléphone : [information
caviardée]
Adresse électronique :
[information caviardée]

ADMINISTRATION DU PIPELINE DU NORD

Mandat

- Organisme fédéral indépendant qui mène des activités fédérales liées à la planification et à la construction du gazoduc de la route de l'Alaska (GRA), en tenant compte des intérêts locaux et régionaux, en particulier de ceux des peuples autochtones.
- Responsable de porter au maximum les avantages sociaux et économiques découlant de la construction et de l'exploitation du pipe-line, tout en réduisant au minimum les répercussions négatives que pourrait avoir le pipe-line sur le milieu social et sur l'environnement des régions les plus directement touchées.

Jean-François Tremblay

Commissaire (*d'office*)

Téléphone : [information caviardée]

Adresse électronique : Jean-Francois.Tremblay@nrcan-rncan.gc.ca

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Les faits en 2020

(Les mines de charbon et d'uranium font partie du secteur des minéraux et métaux)

Part du PIB du Canada	7,9 % (163,3 G\$)
Contribution à l'emploi	4,5 % (801 000 \$)
Directe	1,6 % (279 000 \$)
Indirecte	3,0 % (521 500 \$)
Contribution aux dépenses en capital	24,4 % (59,0 G\$)
Exportations	18,5 % (88,5 G\$)
Importations	5,2 % (59,0 G\$)
% des exportations du secteur à destination des É.-U.	95,5 % (84,5 G\$)

- Quatrième et cinquième producteur de pétrole et de gaz naturel en importance, respectivement; troisième producteur d'hydroélectricité et deuxième producteur d'uranium.
- 82 % de notre électricité provient de sources non émettrices; l'électricité représente 20 % de la demande en énergie au Canada.
- L'efficacité énergétique au Canada a augmenté de 12 % entre 2000 et 2018, permettant ainsi aux Canadiens d'avoir économisé 26 milliards de dollars en coûts énergétiques.

SECTEUR DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Les faits en 2020

Part du PIB du Canada	5,2 % (107 G\$)
Directe	3,4 % (70 G\$)
Indirecte.....	1,8 % (37 G\$)
Contribution à l'emploi	3,9 % (692 000 \$)
Directe	2,1 % (377 000 \$)
Indirecte.....	1,8 % (315 000 \$)
Contribution aux dépenses en capital	4,6 % (12 G\$)
Exportations	21,4 % (102 G\$)
Importations	16,8 % (91 G\$)
% des exportations du secteur à destination des É.-U.	50,7 % (52 G\$)

- Le Canada est le chef de file mondial de la production de potasse et se situe parmi les 5 plus grands producteurs d'uranium, d'aluminium, de niobium, d'indium, de diamants, de platine, de titane et d'or. Le Canada dispose aussi de certains des plus grands gisements de potasse et d'uranium.
- En 2020, le secteur des minéraux a fourni 692 000 emplois directs et indirects et a procuré 107 milliards de dollars au PIB du pays
- L'industrie des minéraux et des métaux est un des principaux employeurs des peuples autochtones, fournissant 16 500 emplois.
- Les industries canadiennes de la prospection et de l'exploitation minière disposent d'actifs à l'étranger évalués à 178 milliards de dollars, dans près de 100 pays.

SECTEUR DES FORÊTS

Les faits en 2020

Part du PIB du Canada	1,2 % (25,2 G\$)
Contribution à l'emploi	1 % (184 510 \$)
Contribution aux dépenses en capital	0,8 % (1,9 G\$)

Exportations	7,1 % (33,9 G\$)
Importations	2,2 % (12,3 G\$)

% des exportations du secteur à destination des É.-U.75,5 %
(25,6 G\$)

- Comptant près de 8 % des exportations de produits forestiers dans le monde, le Canada est une puissance mondiale dans le secteur forestier.
- L'industrie est le principal moteur économique pour quelque 300 collectivités principalement rurales et une source de 12 000 emplois pour les peuples autochtones (recensement de 2016).
- Le secteur est un chef de file mondial en matière d'aménagement forestier durable. Le Canada représente 36 % de toutes les forêts gérées de manière durable par des tiers. Plus de 99 % des zones forestières récoltées au Canada chaque année sont remplacées.

SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES

- Les technologies propres sont le secteur de l'économie canadienne qui connaît la croissance la plus rapide.

Les faits en 2019

Part du PIB du Canada	3,0 % (70,5 G\$)
Contribution à l'emploi	1,8 % (341 000 \$)
Exportations	2,0 % (13,5 G\$)
Importations	2,9 % (19,9 G\$)

- La vaste majorité des entreprises canadiennes de technologies propres sont exportatrices. La valeur des exportations de technologies propres, d'énergie propre et de produits environnementaux a crû de 40,8 % depuis 2007.
- La taille du marché mondial des technologies propres devrait atteindre 2,5 billions de dollars américains l'année prochaine.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Soutien du fédéral pour trois projets d'électrification au gaz naturel en amont
- Coopération C.-B.-Canada en matière de compétitivité pour le GNL
- Résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale
- Bois d'œuvre résineux (crise dans le secteur forestier)
- Caribou
- Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain - intervention en cas de déversement
- Technologies/transports propres

ALBERTA

- Innovation (Clean Resource Innovation Network)
- Projets de pipelines (TMX, KXL, Canalisation 3)
- Écarts de prix du pétrole
- Développement économique autochtone
- Équivalence sur les règlements sur les carburants propres et sur le méthane
- Résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale
- Caribou et bison
- Dendroctone du pin ponderosa
- Petits réacteurs modulaires

SASKATCHEWAN

- Équivalence sur la norme sur les carburants propres et le règlement sur le méthane
- Exportations d'uranium/exploitation de la potasse
- Petits réacteurs modulaires (énergie en réseau)
- Restauration de la mine Gunnar

MANITOBA

- Projet de canalisation de transport Manitoba-Minnesota
- Interconnexions avec la Saskatchewan
- Processus d'évaluation environnementale pour les canaux d'estuaire du lac Manitoba-St. Martin
- Renforcement des capacités des Autochtones pour l'exploitation minière

ONTARIO

- Canalisation 5 d'Enbridge
- Commerce avec les É.-U. (tarifs sur l'acier)
- Cercle de feu
- Connecter les collectivités éloignées au réseau de l'Ontario
- Petits réacteurs modulaires (énergie en réseau/exploitation minière)
- Bois d'œuvre résineux
- Caribou

QUÉBEC

- Changements climatiques et transformation énergétique
- Efficacité énergétique/carburants de remplacement (hydrogène)
- Technologies/transports propres
- Exportations d'électricité vers d'autres provinces et les É.-U.
- Gazoduc et Énergie Saguenay (GNL)
- Accord Canada-Québec sur la zone extracôtière
- Bois d'œuvre résineux
- Caribou

NOUVEAU-BRUNSWICK

- Boucle de l'Atlantique/Feuille de route de l'énergie propre pour le Canada atlantique
- Technologies de réseaux intelligents
- Accord Canada–Nouveau-Brunswick sur les zones extracôtières
- Petits réacteurs modulaires (énergie en réseau/recycler le combustible épuisé)
- Bois d'œuvre résineux
- Tordeuse des bourgeons de l'épinette
- Cartographie des inondations

NOUVELLE-ÉCOSSE

- Boucle de l'Atlantique/Feuille de route de l'énergie propre pour le Canada atlantique
- Zones de protection marines/soumissions sur le pétrole et le gaz
- Énergie marémotrice/superamas océanique
- Développement du GNL et projet de gaz naturel Alton
- Tordeuse des bourgeons de l'épinette

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

- Feuille de route de l'énergie propre pour le Canada atlantique
- Tarification de la pollution — impact sur les prix de l'essence
- Adaptation aux changements climatiques
- Énergie éolienne, biomasse
- Tordeuse des bourgeons de l'épinette
- Cartographie des inondations

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

- Cours inférieur de Churchill/Muskrat Falls
- Feuille de route de l'énergie propre pour le Canada atlantique
- Projet de loi C-69/compétitivité dans les zones extracôtières
- ExxonMobil, chap. 11 de l'ALENA
- Zones de protection marines
- Tordeuse des bourgeons de l'épinette
- Caribou

YUKON

- Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord
- Urgence liée aux changements climatiques
- Entente sur la mer de Beaufort
- Énergie propre pour les collectivités éloignées
- Proposition de mine d'argent-zinc Kudz ze Kayah
- Projet hydroélectrique Atlin/connexion à la C.-B.
- Petits réacteurs modulaires

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

- Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord
- Changements climatiques
- Projet d'agrandissement des installations d'hydroélectricité Taltson
- Entente sur la mer de Beaufort/moratoire dans l'Arctique
- Énergie propre pour les collectivités éloignées

NUNAVUT

- Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord
- Dévolution
- Bureau géoscientifique Canada–Nunavut
- Énergie propre pour les collectivités éloignées
- Détroit de Lancaster/dernière glaciation
- Projet de mine de minerai de fer de Mary River